



BULLETIN D'ADHESION

2019

N°

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT

En adhérant à l'ARPAN, vous avez choisi de participer aux actions de protection et de soins de nos protégés du refuge. Vous serez informés des animations et événements via notre page Facebook et participerez au bien être quotidien de nos protégés. Votre adhésion est valable pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre. N'oubliez pas, le montant de votre cotisation est déductible de vos impôts sur le revenu.

Je soussigné(e),

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Adresse mail :

Tél :

Déclare adhérer à l'association ARPAN en tant que :

Membre adhérent : pour un montant annuel de 20 €

Membre donateur : pour un montant annuel de €

NB 1 : Les membres ne souhaitants pas, ou ne pouvant pas, au fait de la distance notamment, s'investir régulièrement au chenil resteront des membres adhérents et , de ce fait, ne pourront ni participer, ni voter le jour de l'Assemblée générale.

NB 2 : Après un an d'ancienneté, les membres qui contribuent de façon pérenne au développement de l'Association en s'impliquant régulièrement, pourront s'ils le souhaitent en formulant la demande, devenir membre actif. Après délivération du conseil d'administration de l'association, à l'unanimité, ils seront alors éligibles au sein de ce même conseil.

NB 3 : les personnes qui souhaitent effectuer un don en même temps que leur adhésion peuvent le faire en séparant celui-ci du paiement de leur cotisation.

Ci- joint la somme de€ réglée en :

Espèces **CB** **Chèque (à l'ordre du l'ARPAN)**

Fait à Narbonne le Signature :

MERCI DU FOND DU CŒUR , NOUS SAVONS QUE VOUS NE LES OUBLIEZ PAS !!!